

S
i
t
u
a
t
i
o
n

17

8A
740

S. JEUNE

*littérature
générale
et
littérature
comparée*

essai d'orientation

LETTRES
MODERNES

littérature générale
et littérature comparée

2849

1602
6438
(17)

DL • 21 6 1963 0 07 22

littérature générale
et littérature comparée

1911

1911
1912
1913

1911

« SITUATION »

N° 17

SIMON JEUNE

Professeur

à la Faculté des Lettres de Bordeaux

littérature générale
et
littérature comparée.
essai d'orientation

PARIS

LETTRES MODERNES

MINARD

73, rue du Cardinal-Lemoine

1968

DL • 21 6 1968 • 0 9 7 8 2

« SITUATION »

N. 17

SIMON JEUNE

Professeur

à la Faculté des Lettres de Bordeaux



littérature comparée
essai d'orientation

PARIS
LETTRES MODERNES

Tous droits réservés

IMPRIMÉ EN FRANCE

1968

31-11-1968-1153

C'est dire qu'il est impossible de parler de littérature générale sans évoquer en même temps la littérature comparée. Nous tentons de marquer des distinctions tout en gardant tout en montrant comment dans bien des cas, les différences s'estompent et tendent à s'effacer. Nous présentons dans ce livre un panorama d'ensemble des études de littérature générale et de littérature comparée, mais nous avons recherché avant tout la simplicité. Nous rattachons les idées présentées aux problèmes généraux d'histoire et de critique littéraires. Si intéressantes qu'elles soient de la littérature comparée comme discipline de recherche, nous avons réduit

AVANT-PROPOS

LE présent volume s'adresse avant tout aux étudiants de Lettres modernes afin de leur faciliter l'approche de cette discipline entièrement nouvelle pour eux qu'est l'histoire littéraire générale. Le défunt certificat d'études littéraires générales qui sanctionnait l'année de propédeutique n'était « général » que parce qu'il ne comportait aucun programme précis. Mais l'épreuve de « dissertation littéraire générale » se référait essentiellement à la littérature française.

Il n'en va plus de même depuis la réforme de l'Enseignement supérieur. L'enseignement d'histoire littéraire générale, entièrement distinct de celui du français, constitue en fait une extension de la littérature comparée. Celle-ci intervenait déjà dans la licence de Lettres modernes, mais seulement sous la forme d'un certificat facultatif d'études supérieures de littérature comparée. Les rapports entre la littérature comparée et la littérature générale sont extrêmement étroits, si étroits même que les auteurs de la réforme semblent prêts à renoncer à toute distinction quand ils classent sous la rubrique « histoire littéraire générale » l'« étude des rapports littéraires entre la France et l'étranger », prévue pour la deuxième année du premier cycle, alors qu'une telle question est considérée d'ordinaire comme relevant de la littérature comparée, au sens strict.

C'est dire qu'il est impossible de parler de littérature générale sans évoquer en même temps la littérature comparée. Nous tentons de marquer des distinctions fondamentales tout en montrant comment, dans bien des cas, les différences s'estompent et tendent à s'effacer. Nous présentons donc ici un panorama d'ensemble des études de littérature générale et de littérature comparée ; mais nous avons recherché avant tout la simplicité. Nous rattachons les idées présentées aux problèmes généraux d'histoire et de critique littéraires. Si intéressante que soit la genèse de la littérature comparée comme discipline de recherche, nous avons réduit les considérations historiques au minimum indispensable. De même si nous avons nourri notre exposé des récentes discussions de spécialistes relatives à l'objet et aux méthodes de la littérature comparée, nous n'avons pas cherché à en écrire l'histoire ou la chronique. Aux faits, aux noms, nous avons préféré les idées. Les notes viennent apporter quelques compléments documentaires, historiques ou bibliographiques.

On ne s'étonnera pas de la part faite aux explications de textes. Qu'un tel exercice soit indispensable en français ou dans l'étude des littératures étrangères, c'est une évidence que nul ne conteste. Nous ne le croyons pas moins utile en littérature générale ou comparée. L'un des dangers qui guettent l'enseignement comparatiste est précisément l'abandon des grands textes au profit de l'histoire et de l'érudition : celles-ci sont non seulement indispensables mais excellentes au niveau de la recherche. Mais durant les premières années d'études en faculté, quoi de plus formateur qu'un contact direct et prolongé avec les maîtres de la littérature universelle ? C'est ce qu'apporte le commentaire de textes. Il se trouve en outre que l'explication faite dans une perspective comparative ajoute comme une profondeur nouvelle aux œuvres littéraires. Comparer c'est mesurer, c'est définir, c'est comprendre les textes les uns par les autres.

Ce petit livre doit beaucoup à ceux qui l'ont précédé dans la tâche de faire connaître la littérature comparée. Nous songeons spécialement aux essais de MM. Marius-François Guyard et Etiemble. Si nous essayons de tenir une voie moyenne entre ces deux auteurs, nous n'en avons pas moins vivement apprécié la rigueur austère du premier et les aspirations enthousiastes du second¹.

(1) Marius-François GUYARD, *La Littérature comparée*, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », [4^e éd.] 1965. ETIEMBLE, *Comparaison n'est pas raison*, Gallimard, coll. « Les Essais », 1963.

Depuis que le présent ouvrage a été envoyé à l'impression, André-Marie Rousseau et Claude Pichois ont publié à la librairie Armand Colin une savante synthèse qui remplace l'ouvrage de Paul Van Tieghem, *La Littérature comparée*, 1931 [dernière éd. 1951].

PREMIERE PARTIE

CONTRE LES CLOISONNEMENTS TRADITIONNELS

PREMIERE PARTIE

CONTRE LES CLOISONNEMENTS TRADITIONNELS

I

LITTERATURE GENERALE ET LITTERATURES NATIONALES

POUR mieux cerner la signification du terme « littérature générale » il est commode de l'opposer à l'expression courante « littérature nationale » ou plutôt, au pluriel, « littératures nationales ».

Il n'existe pas une littérature générale dans le sens où l'on parle des diverses littératures nationales. Il n'y a pas une littérature dite « générale », sorte d'espéranto littéraire, qui viendrait se juxtaposer ou se superposer aux littératures nationales. Toute œuvre littéraire ne peut exister que par le truchement d'une langue donnée : français, allemand, anglais, espagnol, russe, polonais, serbo-croate, langues sémitiques, langues d'Extrême-Orient, etc. Toute œuvre littéraire appartient nécessairement et essentiellement à une tradition linguistique donnée, qu'on peut appeler « nationale », bien qu'en fait il n'y ait aucune coïncidence rigoureuse entre les entités linguistiques et les entités nationales : l'anglais, le français, l'espagnol sont parlés sur d'immenses territoires, beaucoup plus vastes que celui du pays européen, berceau de la langue. Anglais, français et espagnol sont des langues multinationales. Inversement la Belgique, wallonne et flamande, est bilingue, la Suisse est trilingue, et même, avec le romanche, parlé dans les Grisons, quadrilingue.

Mais l'expression « littérature générale » a un grand mérite. Elle fait toucher du doigt l'étroitesse et l'insuffisance du concept — pourtant primordial — de littérature nationale. Dès que l'on éprouve, en effet, pour la littérature un intérêt vrai, on se sent contraint de faire craquer le cadre de la nation. Aucun peuple n'a le monopole de la grandeur littéraire. Le génie n'est d'aucun temps ni d'aucun pays, comme on commençait à dire à l'époque de la querelle des Anciens et des Modernes. Ou plus exactement il existe des écrivains de génie à peu près dans tous les temps et chez tous les peuples. L'admiration ne va pas s'arrêter aux frontières sous prétexte que les étrangers nous sont inintelligibles. Les plus grands auteurs ont, par leur grandeur même, une vocation à l'universalité. Et ce serait se mutiler cruellement que de refuser de lire Shakespeare parce qu'il est Anglais. De même un Anglais cultivé ne pourra ignorer Montaigne ou Molière. Le Français et l'Anglais réunis, même s'ils ignorent les langues étrangères, ne pourront se passer de connaître au moins sommairement les quelques écrivains qui appartiennent au patrimoine commun de l'humanité, Dante, Cervantes, Calderon, Goëthe et Schiller, Tolstoï et Dostoïevski. Ainsi la littérature générale permettra la constitution d'une sorte de « panthéon littéraire » (comme on disait à l'époque romantique), édifié bien au-delà des frontières linguistiques.

Mais même si l'on prétend se maintenir à l'intérieur d'une littérature donnée, on s'aperçoit rapidement que l'isolement des littératures n'est jamais total, serait-ce au moment où leur éclat paraît éclipser toutes les autres. Toujours une littérature donnée subit l'influence fécondante de l'étranger. Cela est évident quand on envisage les influences antiques, grecques et latines, essentielles dans toute l'Europe du XVI^e au XVIII^e siècle, encore importantes ensuite. Mais cela est également vrai des littératures modernes. Le XVI^e siècle français s'inspire constamment de l'Italie aussi bien par les sentiments

et leur expression (on songera au « pétrarquisme » de nos poètes) que pour les genres : le sonnet devient rapidement un genre français, puis international. Il n'est pas jusqu'à la *Défense et Illustration de la langue française* par Joachim du Bellay qui ne soit en partie traduite d'une défense de la langue... toscane. Le XVIII^e siècle que les manuels représentent habituellement comme une période française par excellence — car effectivement la littérature française exerce une sorte d'hégémonie dans la deuxième moitié du siècle — n'aurait pas la même physionomie s'il n'avait subi l'influence de l'Italie et surtout de l'Espagne. *Le Cid* de Corneille ne se comprend qu'à partir du *Romancero* espagnol et de la pièce de Guillén de Castro, *Les Enfances du Cid*. D'une façon plus générale c'est le théâtre français presque entier, des deux Corneille et de Rotrou à Molière lui-même, qui est tributaire du théâtre espagnol. A l'autre bout de la hiérarchie des genres, l'influence du roman picaresque espagnol est prépondérante sur les multiples histoires facétieuses ou romans comiques, en particulier l'*Histoire comique de Francion*, de Charles Sorel et le *Roman comique* de Scarron, auteur tout imprégné de lectures espagnoles. Le XVIII^e siècle découvre l'Angleterre avec les *Lettres philosophiques* de Voltaire, s'interroge sur Shakespeare, ce barbare de génie, s'enthousiasme pour les héroïnes de Richardson, s'engoue de Sterne et de son *Voyage sentimental en France et en Italie*. Le XIX^e siècle romantique, sans cesser de regarder vers l'Angleterre, curieusement incarnée par Byron, rénégat envers son propre pays, se tourne vers l'Allemagne, découverte surtout grâce au livre de Mme de Staël (*De l'Allemagne*, 1813), s'éprend de Werther, imite le théâtre du jeune Schiller, interprète *Faust* à sa façon. Puis vers le dernier quart du siècle les Russes, Tolstoï, Dostoïevski, plus tard Tchekhov, et les Scandinaves (Ibsen, Strindberg) prennent la relève.

En s'installant au cœur d'une littérature étrangère on

aurait fait des constatations analogues. L'œuvre principale de Spenser, au XVI^e siècle, le poème *The Fairy Queen* ne se comprend guère si l'on n'évoque les épopées emplies de merveilleux de l'Arioste et du Tasse. Pope se conçoit mal sans Boileau. Mieux encore, la renaissance littéraire allemande du *Sturm und Drang*, dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, avec l'œuvre de Herder et du jeune Gœthe ne s'explique que par une vive réaction contre l'hégémonie littéraire de la France qui pesait alors sur toutes les petites cours allemandes. On pourrait dire presque sans paradoxe qu'une littérature n'est vraiment elle-même que dans la mesure où elle se définit par rapport à une autre, et parfois contre cette autre.

Outre ces influences positives, relativement faciles à définir, la littérature générale permet de faire intervenir un autre facteur de rapprochement, également très important, bien que souvent plus difficile à cerner. Il s'agit d'un certain état de l'esprit, de la sensibilité et du goût qui se trouve à peu près le même en un temps donné dans différents pays. Il y a un « air de famille » non seulement entre les écrivains d'une même patrie, mais au même moment entre les écrivains de pays voisins. Tout se passe comme si, abstraction faite des influences réelles, les écrivains s'imprégnaient de « l'air du temps ». C'est cet air du temps ou, comme disent plus solennellement les Allemands, ce « génie du temps » ou du siècle, le *Zeitgeist*, qui imposerait un certain climat aux écrivains. Ainsi au XVIII^e siècle telle paraît être cette sensibilité, cette faculté d'attendrissement qui tourne parfois à la sensiblerie et qu'on trouve en Angleterre chez le poète Thomson, ou chez Richardson, chez Fielding (dans sa dernière manière), ou chez Sterne ; en France un peu chez tout le monde, notamment chez Diderot et Rousseau ; en pays de langue allemande dans une intelligence critique comme Lessing qui en imprègne son théâtre, aussi bien que chez le mièvre poète champêtre Gessner. De même, on a montré

TABLA

ACHEVÉ D'IMPRIMER

LE 29 MAI 1968

PAR JEAN FICHOU

PARIS.19*

N° d'édition : 2-125

N° d'imprim. : 75 630

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

